

AUTOUR DES CHATELLIERS

LA TRAVERSEE DES COURS D'EAU

Comment les Romains communiquaient-ils avec la rive droite de la Maine et avec la rive gauche de la Loire ?

Selon Toussaint-Charles Béraud

Toussaint-Charles Béraud essaie de répondre à cette double interrogation dans son « *Mémoire sur le camp romain de Frémur et ses moyens de communication avec les voies romaines au-delà de la Loire et de la Maine* » qu'il lit à la séance du 12 décembre 1846.

D'abord le passage sur la Loire « ...Vous savez qu'on a généralement admis, sans discussion du reste, qu'il se trouvait aux Ponts de Cé... Comment pourrait-on croire que les Romains eussent été si peu prudents que de reporter le passage du fleuve à 3 km environ au-dessus du camp retranché qui en aurait été séparé par des marais qui en étaient une continuité de ceux de l'Authion, et interposés entre Sainte Gemmes et Les Ponts de Cé?... Ne retrouverait-on donc pas quelques vestiges de la voie qui aurait conduit aux abords de ce pont à travers ces terrains mouvants et inondés qui eussent demandé, dans les habitudes des Romains, un chemin en maçonnerie ? »

De même, il semble improbable pour Toussaint-Charles Béraud qu'il y ait eu un passage sur la Maine à Angers. Le camp romain était à une lieue et il aurait été trop difficile de le garder. « *Tout porte à croire que les Romains voulurent s'assurer, et à eux seuls, des communications permanentes au-delà des deux fleuves et que, pour cela, ils les établirent dans l'intérieur même de leur camp, où venaient répondre ainsi les voies qu'ils avaient projetées sur les provinces environnantes...* »..

Toussaint-Charles Béraud en vient ensuite au pont antique sur la Maine. « ... il se trouvait placé à 300 mètres environ au-dessus du village de la Pointe, un peu au-dessus de la maison du Fresne. Il n'en reste plus que quelques piles, visibles à peine par les plus basses eaux, mais que les gaffes de nos pêcheurs peuvent

atteindre. Un remous, considérable surtout lors des crues, indique l'emplacement de ce pont. Ce remous est formé non seulement par ce qui reste debout des anciennes piles, mais surtout par un radier* sur lequel elles sont assises et qui forme un seuil élevé de plus d'un mètre, au-dessus du fond du lit de la rivière. Ce radier dont les sondages opérés en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes, ont constaté l'existence, s'étend sans solution de continuité d'une rive à l'autre, dans une longueur de près de 200 mètres et à une profondeur de plus de 6 mètres dans les basses eaux... ».

« Une chaussée se présentait à la sortie du pont sur la commune de Bouchemaine et au-dessous du bourg de ce nom et se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « chemin romain ». C'est lors de fouilles effectuées dans un champ situé face au pont que Toussaint-Charles Béraud fit la découverte de cette chaussée : « Dans un champ plus élevé, qui bordait le chemin romain, se sont rencontrés des morceaux de tuiles à talon, de ciment romain, de pierre à tombeaux de Doué, de morceaux de calcaire oolithique, étranger à notre sol schisteux. Non loin de là est un champ appelé Les vieilles murailles : là, dit la tradition locale, était une ville, il n'en reste aucun indice. Mais on trouve à 200 mètres environ au sud et à 100 mètres du chemin romain des tombeaux dans un endroit nommé Letier... »

"Quant au chemin qui partait de cette chaussée, il en existait encore, il y a peu d'années, un tronçon à peu près intact, de plus d'un kilomètre de longueur et on en retrouve à une lieue de là, une autre portion encore qui suit la même ligne en se dirigeant vers l'ouest. Ce chemin était formé d'une couche de cailloux, de quartz blancs plus petits à la surface, large de trois mètres et épaisse d'un mètre à peu près... »

Un vieux marin du pays, Alexis Tessier, confirme Toussaint-Charles Béraud dans l'idée que les Romains avaient un accès direct sur la rive gauche de la Loire depuis leur camp. Ils empruntaient alors le pont romain du Fresne, le « chemin romain ».... « Le vieil homme... se rappelle avoir vu dans sa jeunesse une chaussée en maçonnerie qui traversait le lit du fleuve, un peu au-dessous du village de la Croix. Elle découvrait alors assez, aux eaux basses, pour qu'il ait pu souvent l'utiliser pour traverser la Loire à gué. Depuis le fleuve, repoussé par les sables de la rive gauche, a creusé son chenal dans la partie de l'île Chevière où aboutissait cette chaussée. « Le chenal est maintenant au nord-ouest du bout de la chaussée

laquelle doit encore exister sous les sables qui forment la grande grève de la rive gauche. La direction assignée à cette chaussée conduisait vers Mûrs, c'est à dire précisément à ce lieu où votre commission archéologique a constaté, cette année même, la présence de tant de ruines antiques et a retrouvé les vestiges d'une voie romaine qui pénétrait dans l'intérieur de la Vendée ».

Ce passage n'était-il qu'une chaussée insubmersible qui servait de gué en été ? *« Nous serions tentés de croire que la prétendue chaussée qu'on a observée n'est aussi elle-même qu'un semblable radier. Si le pont sur la Maine a bien pu disparaître par le temps, à plus forte raison celui de la Loire aura-t-il succombé sous les efforts incessants des courants et des glaces...Une chaussée submergée presque constamment n'eût pu d'ailleurs répondre aux besoins qu'avaient les Romains de s'assurer des communications constantes avec la rive gauche »....*

Toussaint-Charles Béraud rappelle l'existence d'une voie romaine dont on retrouve encore des vestiges. La route s'étendait des Châteliers vers le village d'Empiré, dans la direction de l'île Chevière où les Romains auraient placé leurs ponts pour franchir la Loire et la Maine.....

Selon Pierre Beziau

En 1904 et 1905, Pierre Beziau remarquait l'existence d'une chaussée qui traversait la Loire, à « 2 km en aval » des Ponts-de-Cé, en face de l'île du Buteau, dans la partie la plus étroite de l'île aux Chevaux. Elle était constituée de « 2 lignes de pieux, plantés à 1,20 m environ l'un de l'autre » qui retenaient un pavage de « pierres plates en schiste bleu ».

Cette chaussée semblait partir en direction de Saint Maurille et sous l'île aux Chevaux dans la direction des rochers de Sainte Gemmes. Pierre Beziau avait daté ce gué du néolithique après l'étude de plusieurs pieux. Les Ponts-et-Chaussées ont tout détruit en 1922. Plus récemment, Olivier Desmazières lui attribuait une époque au moins protohistorique.*

Et le passage de la Maine ? Il est plus difficile à localiser car l'implantation de radiers* de moulins a pu fausser les observations. Faut-il le situer à 300 m au nord du village de la Pointe, dans l'île Chevière ? Selon Toussaint-Charles Béraud, les sondages opérés

en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes ont permis de constater l'existence d'un radier qui s'étend « *sans solution de continuité d'une rive à l'autre sur une longueur de près de 200 m* ». De plus, une chaussée située à la sortie du pont côté Bouchemaine se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « *chemin romain* ». A cet endroit précis, M. Cardot a observé pendant la sécheresse de l'été 1976 les traces « *d'un magnifique gué* » traversant la Maine.

UN FANUM SUR L'ILE CHEVRIERE ?

L'île Chevière est la pointe du delta formé jadis par la confluence de la Loire et de la Maine. Elle comprend plusieurs lieux-dits : la grande et la petite Ile Chevière, l'Humelaye et la Coué du Pré, le tout bordé à l'ouest par le Clos de l'Hermitage. Sur la rive gauche de la Maine, écrit Jean-Louis Laureau, « *un bras partait de la Baumette, passait le long des Noëls, le chemin de Belligan, Clos L'Oreille et devait retrouver la Loire en face Empiré actuel* ». C'était l'île Chevière.

Selon « Trésors et détections » de janvier-février 2000, « *les confluent, s'ils n'ont pas toujours constitué le socle des agglomérations, ont, en revanche, toujours été marqués par quelque statue érigée, quelque temple même parfois. C'était forcément des endroits de dévotions où on jetait beaucoup d'offrandes... Tous les confluent de la Gaule ont autrefois été sacralisés... Généralement, les trouvailles sont faites non pas dans les environs des confluent, mais à l'extrémité de la pointe, de la bande de terre qui sépare deux cours d'eau entre eux. C'est là que se trouvaient monuments, statues et ex-voto* ».

Aucune trace de fanum (petit temple gallo-romain) n'a été trouvée sur l'île Chevière. Si les lieux ont été sacralisés à l'époque gauloise, la recherche ne devrait pas être menée à l'extrémité de la pointe, constituée d'alluvionnements plus récents de la Loire et de la Maine mais plutôt au centre de ce triangle qui, à l'époque, était le vrai rivage de la confluence entre la Maine et la Loire.

A titre d'illustration, le « *fanum des Châteliens* » est un temple d'inspiration celto-romaine, situé à Amboise sur un oppidum construit sur un éperon formé par le confluent de la Loire et de l'Amasse. Il se

présente sous la forme d'une cella carrée, entourée d'une galerie.

DE L'AUTRE COTE DE LA VOIE FERREE

André Godard note : « *D'innombrables débris de tuiles, de poteries, d'amphores, de lampes, de meules, de martinets, de statuettes certifient qu'à partir du second siècle, la résidence personnelle des officiers et des fonctionnaires s'échelonna dans des villas sur le coteau entre Les Châteliers, Empiré et la Maine* »...

Les Rochelles : Guy Vigan, il y a 40 ans, a trouvé des cols d'amphore en creusant une tranchée.

Fremas : ce nom rappellerait le souvenir d'une demeure romaine. « *Mas, demeuré tel en provençal et qui nous a donné maison indique aussi clairement la villa romaine dont les débris ponctuent les champs de la métairie de Frémas...Vers le VI^{ème} siècle, le rempart de Frémur et la villa de Frémas n'existaient déjà plus qu'à l'état de ruines* ». Frémur : « *murs détruits* » ; Frémas, « *villa détruite* » (il y existe un mur gallo-romain qui en part jusqu'à la levée du chemin de fer. Michel Provost rappelle dans sa «*Carte archéologique de la Gaule* » (1988) qu'à Fremas, deux des cinq murs romains vus en 1847 par la Commission archéologique se remarquent encore en 1988.

Le Clos Lorelle : Michel Provost rappelle une prospection de surface en 1974 qui « *a fourni des tessons de céramique sigillée et commune ainsi que des fragments de tegulae et de briques. Un fragment de marbre antique y avait été ramassé en 1828* ».

Empiré : Célestin Port y voit le souvenir du passage de la voie romaine (« *perreum* » dans quelques chartes du Moyen-Age....). L'emplacement d'un Emporion (place de commerce grecque) a été envisagé, mais aucune fouille n'a été faite en ce lieu. Autre hypothèse : la position sur la Loire et l'apparition de « *pyreum* » dans d'autres textes pourraient faire penser à la traduction du mot grec qui signifie « *embarcadère* ». Mais ce n'est pas l'avis d'André Godard : « *Malgré nos modestes appellations d'Athènes de l'Ouest, Angers n'eut jamais son Pirée. Je pense* » ajoute-t-il, « *qu'Empiré est comme Empire, dérivé d'imperium et qu'il désigne la place du*

commandement militaire. Crassus et la VII^{ème} légion campèrent ici (au confluent de la Loire et de la Maine) et s'y embarquèrent pour l'expédition contre les Vénètes. Que César soit venu là les rejoindre, ce n'est pas douteux. Empiré a vu luire, parmi les aigrettes des centurions et les nuques torsées des jeunes romaines, le crâne chauve et toujours nu de l'Imperator ».

Pierre Martine. Le lieu-dit se trouve plus au sud-est. Pour Toussaint-Charles Béraud, « *Les archéologues supposent qu'entre les Châteliers et l'Authion, évoluaient dans la plaine actuelle de Sainte Gemmes les parades et les exercices des légionnaires. A l'extrémité orientale, au point où le retranchement de Frémur rejoignait l'Authion, sinon à cette époque la Loire elle-même, existait au Moyen-âge la ruine d'une chapelle qui dans ce lieu écarté de toute habitation semblait avoir été destinée à purifier une place hantée de mauvais souvenirs. Le lieu s'appelle Pierre Martine : ce nom ne rappellerait-il pas un autel de Mars...Et dans ce site isolé du camp, comme relégué loin des regards, l'autel de Mars ne présida-t-il point à des exécutions disciplinaires, au châtiment d'esclaves, peut-être à des massacres de prisonniers ?* ».

Les fouilles du XXI^{ème} siècle

La construction de la future ligne de tramway d'Angers a suscité plusieurs arrêtés de fouilles sur des secteurs jugés archéologiquement sensibles. En 2007, des diagnostics ont été établis sous la forme de sondages ponctuels sensés répondre à des questions ciblées telles que la recherche de l'aqueduc.

Martin Pithon a mené les investigations : « *Le sondage ouvert à l'extrémité du square des Jonchères, au cœur du quartier de la Roseraie, a remis au jour un mur décrit au XIX^e siècle par Célestin Port et Victor Godard-Faultrier comme un aqueduc antique. Le mur, enfoui à moins de 0,15 mètre sous la chaussée actuelle, a pu être dégagé sur une quinzaine de mètres. Large de 2 mètres, il est conservé sur trois assises de blocs d'arkose liés par un mortier blanc qui reposent sur une solide fondation « en hérisson ». L'environnement stratigraphique très perturbé ne permet pas de dater précisément l'ouvrage* ». Néanmoins, les matériaux employés et la technique de construction laissent peu de doute quant à une datation romaine. « *La description du mur et sa*

localisation permettent de l'identifier assurément à celui vu au XIXème siècle. À l'époque, l'ouvrage, visible hors de terre et conservé sur 300 mètres au moins, était interprété comme la base d'un aqueduc destiné à acheminer l'eau de la source de Frotte-Pénil (École supérieure d'agriculture, rue Rabelais) aux thermes des Châtelliers... ».

L'étude de ce tronçon redécouvert permet d'envisager une direction générale nord-est – sud-ouest. Celle-ci pourrait relier les thermes des Châtelliers à une source située soit vers la fontaine de Frotte-Penil, soit vers la rue de Château-Gontier. Un sondage sensé pouvoir recouper l'aqueduc à l'extrémité sud de la rue de Létanduère se révèle négatif. Par contre, vers le sud-ouest, « *l'orientation du mur se retrouve bien dans celle du chemin des Jonchères (aujourd'hui disparu) ainsi que dans celui de la rue d'Enfer (Angers) et surtout dans celui du Chemin des Échelles qui, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, mène de Frémur aux Châtelliers* ».